



## APPEL A CANDIDATURE Session 25 E&P – Octobre 2022

Mission « Droit des résident·es des foyers ou résidences sociales en Île-de-France »

### Thématiques

Droit des étrangers  
Droit au logement et à la  
ville

### Pays

France, Île-de-France

### Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

---

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

Cette mission s'inscrit dans un cadre collectif : chaque session regroupe de 10 à 15 volontaires parant chacun·e pour une mission spécifique. Le caractère collectif des sessions permet de favoriser les transversalités entre les thématiques.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <https://volontaires.echanges-partenariats.org/>

### Présentation des organisations partenaires

---

- Organisation d'envoi : CCFD-Terre Solidaire

Le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement CCFD-Terre Solidaire est une organisation de solidarité internationale qui se fonde sur le principe de subsidiarité : encourager l'action là où elle est la plus utile, au plus proche des populations concernées et soutenir les acteurs locaux, sans jamais se substituer à eux et ce, à travers trois leviers d'action : le partenariat, la mobilisation citoyenne et le plaidoyer. Engagé dans la défense des droits des personnes exilées depuis sa fondation en 1961, le CCFD-Terre Solidaire a adopté une nouvelle stratégie globale migrations en 2020 qui promeut notamment la lutte contre les violations de droits aux zones

frontières et l'accompagnement de mobilisations collectives au niveau régional avec nos alliés et partenaires.

Pour en savoir plus : <https://ccfd-terresolidaire.org/combat/migrations-internationales/>

- **Organisation d'accueil : le COPAF (Collectif pour l'Avenir des Foyers)**

Le Copaf est fondé en 1996, formellement déclaré comme association en 2000. Il regroupe des militant-es, des délégué-es des habitant-es des foyers, etc. Depuis ses débuts, le Copaf attire l'attention des pouvoirs publics et tous les acteurs du logement social sur l'inégalité des droits entre résidents des foyers ou résidences sociales et locataires.

Le Copaf est engagé dans une lutte à long terme pour :

- résister aux effets néfastes de la politique de destruction du foyer comme lieu de vie des communautés immigrés et d'atomisation des liens sociaux nécessaires pour un combat collectif ;
- former les délégués et les résidents actifs à la fois à la connaissance et la défense de leurs droits et aussi à l'exercice pratique de la résistance pacifique.

Son action de fond reste le **soutien et l'appui aux délégués et aux Comités des résidents**. Pour le Copaf, le dialogue autour des foyers de travailleurs immigrés passe inéluctablement par la reconnaissance et la valorisation des organes de représentation que les résidents se donnent eux-mêmes, la création et la tenue d'instances de concertation régulière et formalisée, et l'élaboration d'un rapport de forces plus favorable aux intérêts des travailleurs immigrés habitants des logements-foyers sur le plan local et national

Pour en savoir plus : <https://ccfd-terresolidaire.org/podcast-immersion-au-coeur-de-la-lutte-des-residents-des-foyers-de-travailleurs-migrants/>  
<http://www.copaf.ouvaton.org/>

## Contexte :

---

Depuis ses débuts, le Copaf attire l'attention des pouvoirs publics et tous les acteurs du logement social sur l'inégalité des droits entre résidents des foyers ou résidences sociales et locataires. Quelques timides avancées ont été enregistrées dans les textes de loi, mais les inégalités de fond persistent et doivent changer. Une action prioritaire pour le Copaf en ce moment est la promotion de propositions de modification de la loi sur les logements foyers, donnant aux habitants des foyers le même statut et les mêmes droits que les locataires.

Ceci est loin d'être la politique actuelle des autorités. Depuis 1997, et précisé dès 2006, les pouvoirs publics ont décidé de financer et de promouvoir deux transformations de fond dans les foyers : d'une part ils impulsaient la reconstruction et la rénovation des bâtiments très dégradés, mais d'autre part, ils se servaient de ces restructurations pour transformer entièrement la destination des logements offerts. Les « résidences sociales » issues de la transformation des foyers sont, du fait d'un accès complètement bouché au logement social, destinées plus ou moins implicitement aux précaires et aux pauvres - des gens qui sont privés de leurs droit de locataire sous prétexte qu'ils sont hébergés pour une période déterminée et limitée avant d'être « accompagnés » (le beau mot) dans un logement de droit commun. Le but explicite de tout ce programme : améliorer

le bâti, lutter contre l'habitat indigne ; le but implicite : la destruction du foyer comme lieu de vie des communautés immigrés qui y habitent, le remplacement des travailleurs immigrés existants par une masse d'individus atomisés qui, par expérience on le sait, ont du mal à tisser les liens sociaux nécessaires pour un combat collectif.

Le CCFD-Terre Solidaire et le COPAF agissent en partenariat depuis de nombreuses années et cette mission s'inscrit dans cette dynamique.

## Objectifs de la mission :

---

En lien à la fois avec l'équipe du CCFD-Terre Solidaire et du COPAF :

- Participer à une recherche autour des foyers et en particulier autour des comités de résidents (« livre noir de la réhabilitation des foyers »)
  - o Recueillir des informations sur les conditions de vie dans les foyers, mais aussi sur les conditions réelles d'exercice de la fonction des comités de résidents ;
  - o Participer à la recherche et à la mise en forme écrite des données, dans l'optique de nourrir un « livre noir » de la réhabilitation des foyers (format à définir)
  - o Enrichir cette recherche auprès d'autres acteurs associatifs, en particulier auprès du DAL (Droit au Logement) sur les questions de droit des locataires ;
- Participer à renforcer les liens avec le tissu associatif engagé sur le droit au logement digne des personnes migrantes sur le territoire français et engager des actions communes
  - o Faire un état des lieux de la mobilisation des acteurs sur le sujet et mettre en lien les partenaires du CCFD-Terre Solidaire sur la question : COPAF, AFVS (Association Française des Victimes du Saturnisme), Toiles (réseau de maisons accueillantes sur le territoire français), etc.
  - o Participer à la mise en visibilité des enjeux au sein du réseau du CCFD-Terre Solidaire et auprès du grand public, notamment via l'alimentation du blog des volontaires Vues d'Europe et d'Ailleurs, l'organisation d'événements, etc.
- Participation aux activités quotidiennes du COPAF en lien avec les comités de résidents :
  - o Appui des initiatives menées par le foyer ou à l'échelle du quartier (fêtes des foyers, portes ouvertes, projection-débat, ...)
  - o Formations des délégués des comités de résidents
  - o Plaidoyer pour un nouveau statut de résidences pour travailleurs isolés : contact avec les élus, organisation de réunions publiques, ...
  - o Communication (mise à jour du site, réseaux sociaux, etc.)

## Profil

---

**Qualités recherchées :**

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de la Solidarité Internationale et plus particulièrement droits des étranger-es et droit au logement
- Autonomie et qualités d'organisation
- Capacité de travail en réseau/à distance
- Bonne capacité rédactionnelle

- Une connaissance du tissu associatif + l'expérience/engagement associatif sont un plus
- Maîtrise des logiciels bureautiques et internet

**Langues :**

- Bon niveau de français (lu, parlé, écrit)

## Calendrier

---

**Préparation collective au départ à Paris :** du 3 au 27 octobre 2022

**Terrain :** de novembre à avril 2023

**Capitalisation collective au retour à Paris :** 3 semaines en mai 2023

NB : un logement solidaire peut être mis à disposition si besoin uniquement pour les temps de formation et de capitalisation à Paris.

## Statut

---

**Cette mission est proposée dans le cadre de l'engagement de service civique**

**Eligibilité**

Le Service Civique est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans et élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap :

- Ressortissants français ou d'un Etat membre de l'Union européenne ou de l'espace économique européen
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ;
- Disposant d'un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire. Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif.

**Indemnités**

Pour les missions en France : 473,04 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire

Pour les missions à l'international : 522,87 euros sont versés directement par l'Etat chaque mois au volontaire

Pour l'ensemble des missions (France ou international), un co-financement est versé par E&P d'un montant de 107,58 euros par mois

Les jeunes, bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà bénéficient d'une majoration d'indemnité de 107,66 euros par mois.

## Pour candidater

---

**Si vous êtes intéressé-e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation avant le 21 juillet, en précisant en objet la mission et le pays, à [info@echanges-partenariats.org](mailto:info@echanges-partenariats.org).**

Petits conseils pour écrire votre lettre de motivation :

- Nous cherchons à savoir pourquoi vous souhaitez vous engager dans une mission de solidarité, dans le cadre proposé par E&P et ses partenaires. Pourquoi souhaitez-vous vous engager sur cette mission en particulier, qu'est-ce qui fait écho dans votre parcours et/ou vos questionnements, comment vous vous projetez dans cette mission ?

- Ne répétez pas les infos déjà écrites dans votre CV : ce ne sont pas vos compétences qui vont déterminer notre choix mais votre motivation et votre compréhension des enjeux de la mission.

Nous donnerons une réponse à toutes les candidatures. **Les entretiens auront lieu la semaine du 25 juillet.**

Nous sommes également disponibles par mail ou téléphone (07.57.48.43.78) si vous avez des questions.